COPIL Citoyen N°15 - 18 décembre 2024

Partie 1: les questions



Question pour Seine-Saint-Denis habitat

Il y a 2 ans environ un parking a été mis en place derrière le Bât. C - sous les fenêtres des locataires (cuisines - chambres) il y a 1 an et demi j'ai demandé au représentant de SSDH de bien vouloir déplacer les barrières qui sont sous les fenêtres à environ 2 mètres (surtout du côté C/3) une locataire ayant un appareil respiratoire) les voitures sont garées à 1 mètre du mur sous les fenêtres. A ce jour Rien n'a été fait. On ne tient pas compte des réclamations et de la santé des locataires! (Ghyslaine Giacalone)

Réponse de Seine-Saint-Denis habitat :

Nous avons pris note de la demande concernant les barrières installées à proximité des fenêtres des locataires de la barre C. Nous allons faire le nécessaire pour que celles-ci soient reculées d'un mètre supplémentaire. Nous veillons à la prise en compte de la santé des locataires et de leurs préoccupations.

Précision apportée par Seine-Saint-Denis habitat lors du COPIL citoyen :

Cet exercice supprimera une dizaine de places supplémentaire.

Questions sur les travaux en cours

Je souhaiterais être au courant des travaux effectués dans la Cité afin de pouvoir intervenir en cas de problèmes. (Ghyslaine Giacalone)

Réponse de l'équipe projet :

En plus de l'aménagement du verger, des travaux plus ponctuels ont été menés récemment dans le quartier. Il s'agit de sondages de sols pour avoir une meilleure connaissance des caractéristiques des terrains et adapter les travaux d'aménagement de la phase 2 qui sont en cours de définition.

- En décembre 2024 : diagnostic des enrobés et études géotechniques
- En janvier 2025 : poursuite des diagnostics de sols

Ces sondages sont des interventions ponctuelles qui nécessitent parfois de supprimer temporairement des places de stationnement pour permettre aux véhicules de chantier d'accéder aux zones à investiguer. Pour informer les riverains, des arrêtés de voirie ont été affichés et Seine-Saint-Denis habitat a relayé cette information par SMS aux locataires. Quand des travaux de plus grande ampleur débuteront, les modalités de communication aux riverains seront adaptées.

Quand seront finis les travaux dans la descente de la Sapinière ? La circulation, les bus garés en double file et les feux alternés génèrent des bouchons énormes. (Cindy Khorchid)

Réponse de Gérard Regnier, Directeur du Cadre de Vie et de la Nature en Ville de la Ville de Romainville :

Les travaux dans la descente de la Sapinière au droit dudit parc seront terminés pour la PHASE 1 (couleur verte) le 20/12/2024.



Le calendrier prévisionnel des différentes phases serait alors le suivant :

• Phase 2:

- o immobilisation d'une voie de circulation
- o mise en place d'un alternat de deux feux 24h / 24h 7j / 7j
- durée de l'intervention : 5 semaines Démarrage prévisionnel le 6/01 Arrêt des travaux le 7/02

• Phases 3:

- o immobilisation d'une voie de circulation
- o mise en place d'un alternat de deux feux 24h / 24h 7j / 7j
- durée de l'intervention : 5 semaines Démarrage prévisionnelle des travaux le 10/02 jusqu'au 14/03

Phase 4:

- o immobilisation d'une voie de circulation
- o mise en place d'un alternat de deux feux 24h / 24h 7j / 7j
- o durée de l'intervention : 7 semaines Démarrage prévisionnelle des travaux le 17/03 jusqu'au 2/05

Phases 5 :

- o immobilisation d'une voie de circulation
- o mise en place d'un alternat de deux feux 24h / 24h 7j / 7j
- durée de l'intervention : 8 semaines Démarrage prévisionnelle des travaux le 5/05 jusqu'au 27/06

Demande de précision faite lors du COPIL citoyen (Mme Giacalone) :

Qu'en est-il de la ligne de bus 318 qui s'arrête actuellement place Carnot et ne passe plus par Gagarine pour aller aux Bas-Pays ?

Réponse de M. le Maire :

Ce point est effectivement à clarifier, un calendrier sera transmis.

Information postérieure à la réunion :

Sur la rue Vassou, entre Colonel Fabien et Doumer, le sens unique sera effectif jusqu'à fin février 2025. Sur Colonel Fabien, les alternas dureront jusqu'à fin juin 2025.

Questions sur le stationnement

Est-il possible de demander à SSDH un bilan sur le nombre de signalement de stationnements abusifs ainsi que les enlèvements demandés ? (Malika Khorchid)

Réponse de Seine-Saint-Denis habitat :

La semaine dernière, nous avons constaté l'enlèvement de plusieurs véhicules sur le parking face au bâtiment K et derrière le bâtiment L.

Précision apportée par Seine-Saint-Denis habitat lors du COPIL citoyen :

15 demandes d'enlèvements complémentaires ont été faites. Pour information, la procédure se fait non pas auprès de la Police Municipale, mais auprès du fouriériste qui se charge de contacter la Police Nationale. Cette dernière s'occupe ensuite des procédures auprès des propriétaires. La Police Municipale est prévenue au moment de l'enlèvement pour sécuriser les lieux.

Intervention de Mme Korchid:

Entre les voitures ventouses et les personnes qui ont entre 5 et 6 voitures, cela créé de l'énervement car certains habitants ne peuvent plus de garer correctement et se prennent des amendes. Il faut qu'une solution soit trouvée avant la fin des travaux. Pourquoi ne pas réaliser dès maintenant les travaux de résidentialisation avec un système de barrière de parking pour être sûre que notre place ne sera pas prise par quelqu'un d'autre ? Ou proposer des macarons ?

Intervention de M. Desdouet :

Certains espaces verts derrière le bâtiment D sont voués à disparaitre dans le cadre du projet, pourquoi ne pas les utiliser provisoirement ?

Intervention de M. Boughami :

Les locataires peuvent-ils installer leur propre système pour réserver une place et avoir l'appui de la police municipale pour les faire respecter ?

Réponse de M. le Maire :

A court terme ni le bailleur ni la ville ne peuvent garantir la réservation d'une place pour chaque voiture dans la situation actuelle. La question des voitures ventouses doit être traitée plus sérieusement. Seine-Saint-Denis habitat nous fera régulièrement un point des procédures entamées pour permettre un suivi par la ville et des relances auprès de la Police Nationale au besoin. Pour ce qui est des places de parking utilisées abusivement, transformer les espaces verts en parking n'est pas notre ambition. Nous proposons dans un premier temps que Seine-Saint-Denis habitat installe des panneaux « Parking réservé aux locataires ». La solution durable aux problèmes de stationnement est la résidentialisation puisque toutes les places relevant du patrimoine SSDH seront identifiées et réservées. Il conviendra de s'inspirer des systèmes mis en œuvre dans d'autres quartiers qui fonctionnent bien. Les besoins exprimés par les locataires et le nombre de places prévues coïncident. Je précise que la Police Municipale ne peut pas intervenir sur un espace privé. Dans l'attente, ni des macarons ni des systèmes de réservation de place ne sont juridiquement possibles et risqueraient de générer de nouvelles tensions.

Au sujet des places de parking au bâtiment J et plus largement sous les tours I et G : l'installation du nouveau dispositif de poubelles a généré la suppression de nombreuses places de stationnement, je n'ai pas souvenir que ce point ait été évoqué. Le nombre de places est considérablement réduit bien qu'aucune solution n'ait été apportée pour palier

au fait que de nombreuses personnes qui n'habitent pas dans cette zone y laissent leur véhicule pour aller faire leur séance de sport au gymnase des Lilas, prendre le métro, ou y laissent leurs camions (parking aménagé derrière le bâtiment H où on peut voir principalement des camions garés qui ne sont même pas censés pouvoir passer les barres de seuil...). Qu'est-il prévu dans un futur immédiat ? (Cindy Khorchid)

Réponse de Seine-Saint-Denis habitat :

Concernant les places de parking sous les tours I et G, l'installation du nouveau système de collecte des ordures (remplacement des bornes pneumatiques par des points d'apport volontaire aériens) a effectivement entraîné la suppression de certaines places de stationnement (qui ne sont pas réellement des places de stationnement, mais plutôt une voie de pompier). Cela est dû au retrait des bornes enterrées, qui sont remplacées par ce nouveau dispositif.

Sans en être avisés auparavant, des travaux sont en cours depuis une semaine environ pour supprimer de nombreuses places de stationnement, alors que plus d'une vingtaine de places nous avaient déjà été retirées. Par contre des voitures ventouses qui stationnent depuis près d'un an ne sont toujours pas enlevées (des places en moins), sans compter les personnes de l'extérieur qui viennent stationner chez nous. Ma question est : Ou se garer quand on est habitants de Gagarine et que nous n'avons plus de place et que l'on est PMR. (Maryse Maugée)

Réponse de Seine-Saint-Denis habitat :

Concernant les travaux en cours, il s'agit de la mise en place du nouveau système de collecte des ordures (points d'apport volontaire aériens) en remplacement des bornes enterrées. Ce projet a effectivement entraîné la suppression de plusieurs places de stationnement. Nous comprenons les difficultés que cela engendre, notamment pour les résidents.

Nous comprenons également les difficultés que cela pose pour les résidents PMR. Il est important de noter que les places de stationnement ne sont pas attitrées, et nous ne pouvons pas réserver une place PMR à titre individuel. Cependant, cela changera lors des travaux de résidentialisation, où des solutions seront mises en place pour mieux répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite.

Autres questions

Problèmes des déchets autour des bornes. (Ghyslaine Giacalone)

Réponse de Seine-Saint-Denis habitat :

Notre prestataire passe quotidiennement pour ramasser les sacs déposés par les locataires et les placer dans les bornes, à condition que celles-ci ne débordent pas. Nous suivons de près la gestion des déchets pour maintenir un environnement propre.

Demande de précision de M. Boughami lors du COPIL citoyen :

Est-il possible de connaitre le bilan financier de ces bornes ?

Réponse de M. le Maire :

Un audit technique économique et citoyen été présenté en Conseil Municipal, nous pouvons vous le transmettre [TJ1]. Le cout d'exploitation est si important que le traitement des incivilités (type dépôt sauvage) coutait moins cher à traiter que la collecte classique. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité de porter la demande à Est Ensemble de changer de mode de collecte.

Quels dispositifs sont prévus pour pallier aux nuisances sonores générées par l'installation du terminus de bus au pied du bâtiment J? Au quotidien c'est le bruit des radars de recul des bus, les Klaxons et la circulation que nous devons supporter principalement tôt le matin et en fin de journée (Cindy Khorchid)

Réponse de Gérard Regnier, Directeur du Cadre de Vie et de la Nature en Ville de la Ville de Romainville :

A ma connaissance, il n'y aura pas de structure physique pour empêcher la propagation du bruit. Par contre nous pouvons travailler avec la RATP pour changer le bruit des radars de recul en transformant les « BIP » en « cri du lynx ». Le « cri du lynx » est un son grave. De plus en plus d'engin de chantier en sont dotés. La circulation des bus tôt le matin et tard en fin d'après-midi correspond aux heures d'affluences des voyageurs.

Il est important de parler de l'éclairage sur Gagarine, nous avons également des questions sur le stationnement qui se complique encore plus depuis les travaux engagés. (Malika Khorchid)

Réponse de l'équipe projet :

Concernant l'éclairage, un atelier de concertation dédié à cette thématique été organisé à l'attention des membres du comité de pilotage citoyen le 3 décembre dernier, avec une balade nocturne dans le quartier. Cette démarche a permis de rencontrer 25 habitants ou usagers du quartier. Ces échanges ont été orientés sur le diagnostic de l'éclairage actuel et les ressentis des participants quant aux différents systèmes d'éclairage du quartier, en déterminant par exemple les endroits manquant d'éclairage, les dysfonctionnements rencontrés : par exemple l'orientation de certains spots qui éclairent les logements, ou les chantiers qui génèrent des zones trop sombres dans le quartier. Ils ont également permis de recueillir les souhaits et besoins pour l'éclairage de futurs espaces ouverts (ambiance, teinte, fonctionnement, lieux spécifiques avec des besoins adaptés, etc.). Des prescriptions sur l'éclairage des bâtiments à réhabiliter et à construire seront rédigées pour assurer la continuité entre les espaces privés et publics pour garantir des cheminements confortables et sécurisés. Enfin, une attention particulière sera portée sur les futurs chantiers, afin que leur présence n'impacte pas l'éclairage des cheminements. Le compte-rendu complet sera mis en ligne sur le site internet de la ville et envoyés aux membres du comité de pilotage citoyen.